

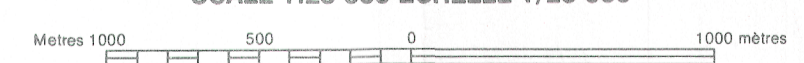
ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES
(valeur absolue du champ total)

250 gammas
50 gammas
10 gammas
2 gammas
Magnetic depression
Depression magnétique
Flight lines
Lignes de vol
Flight altitude: 150 metres above ground level
Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol
1 gamma = 10⁻⁴ tesla in SI units
1 gamma = 10⁻⁴ tesla en unités SI

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21313G CARTE
12H/9g,h
NEWFOUNDLAND
TERRE-NEUVE

SCALE 1:25 000-ÉCHELLE 1/25 000



Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the Canada-Newfoundland Mineral Development Agreement, 1984-1985.
Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et la Terre-Neuve, 1984-1985.

This map was compiled from data recorded during an aeromagnetic gradiometer survey carried out by Aerotec Limited using a rotary wing aircraft. Two oriented cesium vapour magnetometers were mounted in a bird towed 30 m below the helicopter. The magnetometers were vertically oriented by a frame of 3 m with each measuring the total magnetic field to a resolution of 0.002 gammas. The survey operations were carried out from November 1988 to August 1989. The flight altitude of the bird was 150 m above ground. The survey lines were flown in a west-east direction at 300 m average flight line spacing. Control lines were flown at an average spacing of 8 kilometres. Flight path recovery was effected using a Sydeks radio positioning system, supplemented by a vertically mounted video camera.
The total field data from the lower magnetometer were edited, compiled, levelled and gamma values for contouring interpolated on a square grid (0.25 cm spacing) at published map scale by computer processes. The leveling process employed the control lines and traverse lines. Differences of magnetic level at the intersections due to non-geological magnetic field variations were removed by linear datum adjustments to the magnetic profile data. No correction was made for the regional gradient of the earth's magnetic field. The airborne survey and digital compilation, including gridding and contouring, were carried out by Aerotec Limited. The base for this map was reproduced from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.
Copies of this map may be obtained from the Department of Mines and Energy, St. John's, Newfoundland, or from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada as the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été dressée d'après les données enregistrées au cours d'un levé aéromagnétique, effectué au graniomètre réalisé par Aerotec Limited. Deux magnétomètres orientés à vapeur de césium étaient montés sur un bâti suspendu à 30 m sous l'hélicoptère. Les magnétomètres étaient alignés verticalement de 3 m et chacun mesurait le champ magnétique total à une résolution de 0,002 gamma. Le levé a été effectué de novembre 1988 à août 1989. L'altitude du bâti était de 150 m au-dessus du sol. Les lignes de vol étaient en direction est-ouest et espacées de 300 m en moyenne. Les lignes de contrôle étaient espacées de 8 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué par le système radio de positionnement Sydeks appuyé par une caméra vidéo montée verticalement.
Les données du champ total provenant du magnétomètre inférieur ont été corrigées, compilées, nivelées et les valeurs en gamma des contours ont été interpolées sur une grille carrée (0,25 cm) en fonction de l'échelle de la carte au moyen d'un processus informatique. Le processus de nivellement a utilisé les lignes de contrôle et de traversée. Les différences de niveau magnétique aux intersections dues aux variations du champ magnétique autres que géologiques ont été éliminées par des ajustements du niveau linéaire rapportés aux données de profil magnétique. Aucune correction n'a été apportée au gradient régional du champ magnétique terrestre. Le levé aérien et la compilation numérique y compris la mise en grille et le dressage des contours ont été effectués par Aerotec Limited. La base de données de ce levé a été reproduite à partir d'une carte topographique au 1/50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa.
Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Mines et de l'Énergie à St. John's, Terre-Neuve, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les données de ce levé utilisées au dressage de cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

MAP 21313G CARTE
12H/9g,h
NEWFOUNDLAND
TERRE-NEUVE